



COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 MARS 2021 À 18H30

Salle Serge Reggiani

Étaient présents :

M. Laurent JACQUES, Maire,
Mme Nathalie VASSEUR, M. Philippe VERMEERSCH, Mme Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON, M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Christine LAVACRY, M. Philippe POUSSIER, Mme Florence CAILLEUX, Adjoints,
Mme Chantal MOREL, MM. Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, M. Christophe DUCHAUSSOY, Mme Mélanie DELGOVE, Mme Audrey LAVACRY, Conseillers délégués,
Mme Anne-Marie TRÉPÉ, Mmes Martine GRUY, Sylvie HÉLOIR, M. Jean-Pierre BOIMARE, Véronique FLANDRE, MM. Sébastien PLANCHE, Harold DUBUISSON, Richard DENOUN, Conseillers municipaux.

Absents excusés donnant procuration :

M. Rachid CHELBI qui a donné procuration à Mme Nathalie VASSEUR ;
M. Jean VENEL qui a donné procuration à Mme Christine LAVACRY ;
Mme Liseline DAILLY-LAVOINE qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES ;
Mme Sylvie DELÉPINE qui a donné procuration à M. Richard DENOUN ;
M. Cédric MOMPACH qui a donné procuration à M. Richard DENOUN.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Audrey LAVACRY a été nommé Secrétaire de Séance et Mme Christine RUELOUX, comme auxiliaire de séance.

I] DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 JUIN 2020

Acté

II] ARRÊTÉS MUNICIPAUX PRIS PAR LE MAIRE

Acté

III] DÉLIBÉRATIONS

1. - COMMANDE PUBLIQUE

1.1 MARCHÉS PUBLICS

ACCORD CADRE DE FOURNITURES POUR LES BESOINS DU CTM DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les offres avec les sociétés suivantes et tout document associé

Lots	Sociétés retenues	Montants mini maxi annuels € HT
Lot 1 Quincaillerie Outillage	LEGALLAIS	8 000 – 45 000
Lot 2 Plomberie Sanitaire	LEGALLAIS	10 000 – 45 000
Lot 3 Electricité	REXEL	15 000 – 55 000
Lot 4 Maçonnerie voirie	GEDIMAT	4 000 – 15 000
Lot 5 Métallerie	INFRUCTUEUX	
Lot 6 Peintures papiers peints	LE COMPTOIR SEIGNEURIE	5 000 – 25 000

revêtements de sols		
Lot 7 Bois	DISPANO	8 000 – 25 000
Lot 8 Enrobés à froid	BOINET	500 – 10 000
Lot 9 Granulats	BOINET	500 – 10 000
Lot 10 Béton	INFRUCTUEUX	
Lot 11 Signalisation verticale	SIGNALISATION LACROIX	5 000 – 20 000

L'accord-cadre prend effet dès sa notification et jusqu'au 31 décembre 2021. Il est renouvelable 3 fois au maximum sur décision expresse du pouvoir adjudicateur, soit une fin au plus tard le 31 décembre 2024.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	27
		Contre :	0
Abstention :		0	

7. FINANCES LOCALES

7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité

- **APPROUVE** l'équilibre du Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2021 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	19 709 263,41 €	19 709 263,41 €
INVESTISSEMENT	12 992 091,72 €	12 992 091,72 €
TOTAL	32 701 355,13 €	32 701 355,13 €

- **CHARGE** et **DONNE** à **M. le Maire** tout pouvoir d'exécuter le Budget Primitif 2021.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	24
		Contre :	0
Abstentions :		3	

M. DENOUN, Mme DELÉPINE, M. MOMPACH

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'équilibre du Budget Primitif du camping municipal pour l'année 2021 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	855 061,00 €	855 061,00 €
INVESTISSEMENT	312 686,30 €	312 686,30 €
TOTAL	1 167 747,30 €	1 167 747,30 €

- **CHARGE** et **DONNE** à **M. le Maire** tout pouvoir d'exécuter le Budget Primitif 2021.

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	27
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'équilibre du Budget Primitif des parcs de stationnement pour l'année 2021 comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	165 463,93 €	165 463,93 €
INVESTISSEMENT	143 472,68 €	143 472,68 €
TOTAL	308 936,61 €	308 936,61 €

- **CHARGE** et **DONNE** à **M. le Maire** tout pouvoir d'exécuter le Budget Primitif 2021.

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	27
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – BUDGET VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité

- **ACCEPTTE** de faire une reprise sur provisions pour un montant de **1 993 286,61 €** pour :

Gymnase	1 031 659,00 €
Galeries souterraines	125 000,00 €
RD 940	836 627,61 €

La reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations s'effectuera sur l'article budgétaire 7816.

- **ACCEPTTE** d'inscrire de nouvelles dotations pour provisions pour d'autres investissements, à savoir :

Eglise	200 000€
Ecole LDM	200 000€

L'inscription de ces nouvelles dotations aux provisions s'effectuera sur l'article budgétaire 6816

Après reprise de certaines provisions et inscription de nouvelles dotations, le nouveau tableau des provisions s'établirait ainsi :

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – BÂTIMENTS COMMUNAUX			
EXERCICE	RÉALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2013	75 000,00		
2014	200 000,00		

2015		224 900,00	
TOTAL	275 000,00	224 900,00	50 100,00
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – ÉCOLE LDM			
EXERCICE	RÉALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2021	200 000,00		
TOTAL	200 000,00		200 000,00
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – ÉGLISE			
EXERCICE	RÉALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2021	200 000,00		
TOTAL	200 000,00		200 000,00
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – GYMNASÉ CÉLÉRIER			
EXERCICE	RÉALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2019	175 384,00		
2020	856 275,00		
2021		1 031 659,00	
TOTAL	1 031 659,00	1 031 659,00 €	0
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – GALERIES SOUTERRAINES – KAHLBURG ET CALAMEL			
EXERCICE	REALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2016	125 000,00		
2021		125 000,00	
TOTAL	125 000,00	125 000,00	0
DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS – VOIRIE			
EXERCICE	REALISATIONS	REPRISES	SOLDE
2015	722 111,61		
2016	400 000,00	109 000,00	
2017		200 000,00	
2018		280 000,00	
2019	413 516,00	110 000,00	
2021		836 627,61	
TOTAL	1 535 627,61	1 535 627,61	0

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	24
		Contre :	0
Abstentions :		3	

M. DENOUN, Mme DELEPINE, M. MOMPACH

PROVISIONS POUR RISQUES SUR ACTIFS CIRCULANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le mode de calcul suivant :

Exercice de prise en charge de la créance	Taux de dépréciation
Restes à recouvrer supérieurs à 2 ans	20%

BUDGET PRINCIPAL

CRÉANCES RESTANT A RECOUVRER		APPLICATION DU MODE DE CALCUL	
Exercices	Montant total	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions à constituer
RAR > 2ans	118 544.12€	20%	23 709€

BUDGET CAMPING

CRÉANCES RESTANT A RECOUVRER		APPLICATION DU MODE DE CALCUL	
Exercices	Montant total	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions à constituer
RAR > 2ans	8 154.81€	20%	1 631€

- **CONSTITUE** des provisions telles que définies ci-dessus.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant, à reprendre la provision constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur, sur les exercices à venir.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	27
		Contre :	0
Abstention :		0	

REPRISE DE PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS - BUDGET CAMPING MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **ACCEPTE** la reprise sur provisions pour un montant de **90 000€**.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	27
		Contre :	0
Abstention :		0	

7.2 FISCALITÉ

DÉLIBÉRATION FISCALE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **MAINTIENT** en 2021 les taux comme suit :
 - Taxe d'habitation sur résidences secondaires et logements vacants : 20,11 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 51,89 %
26,53 % (taux communal) + 25,36% (taux départemental)
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties 40,87 %
- **AJUSTE** le produit des contributions directes et des allocations compensatrices, après réception de l'état 1259 de notification des bases.

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	27
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

7.5 SUBVENTIONS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** les subventions,
- **PROCÈDE** au versement des subventions de fonctionnement dès le vote du budget primitif,
- **PROCÈDE** au versement des subventions dites « conditionnelles » dès lors que l'animation sera réalisée

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	27
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

N'ont pas pris part au vote car membres de bureau d'associations :

Pour Sensation Large : MM. LOUVEL, DUCHAUSSOY, CHELBI et VINCENT

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	23
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

Pour l'espace social et culturel l'Ancre : Mmes LAVACRY C., CAILLEUX et MM. JACQUES et LOUVEL

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	23
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

Pour l'AST Football : Mme LAVACRY A.

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	26
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

Pour l'UAST Comité directeur : Mme TRÉPÉ

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	26
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :
Contre :		0
Abstention :		0

7.10 DIVERS

CONSTAT D'ADMISSION EN NON-VALEUR ET DE CRÉANCES ÉTEINTES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADMET EN NON-VALEUR la créance de 148,75 €** sur le budget principal de la Ville du Tréport ;
- **CONSTATE les créances irrécouvrables d'un montant total de 492,84 €** sur le budget principal de la Ville du Tréport ;
- **PREND ACTE que ces montants feront l'objet**
 - **D'un mandat de 148,75 € émis au compte 6541** (admission en non-valeur) ;
 - **D'un mandat de 492,84 € émis au compte 6542** (créance éteinte).

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	27
		Contre :	0
Abstention :		0	

PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU SMUR – ANNÉE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **PREND ACTE** que la participation de la Ville du TRÉPORT au fonctionnement du SMUR au titre de l'année 2021 sera de 2 414 € ;
- **PREND ACTE** que des crédits suffisants sont inscrits au chapitre 011 du budget principal.

Nombre de membres	En exercice	27	
	Présents	22	
	Procurations	5	
	Votants	27	
	Nombre de suffrages exprimés	Pour :	27
		Contre :	0
Abstention :		0	

8. DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

8.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CONVENTION D'ADHÉSION AU PROGRAMME NATIONAL PETITES VILLES DE DEMAIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AFFIRME son engagement dans le programme Petites Villes de Demain**, en partenariat avec la Ville d'Eu et la Communauté de Communes de Villes-Sœurs ;
- **DONNE son accord pour que M. le Maire ou son représentant engage, toutes les démarches afférentes au dossier ;**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant, à signer la convention d'adhésion au programme**, avec le Préfet, délégué territorial de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, le maire de la Ville d'Eu et le président de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs et éventuellement tout autre partenaire institutionnel et technique.

Nombre de membres	En exercice	27
	Présents	22
	Procurations	5
	Votants	27
	Nombre de suffrages exprimés	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

La séance est levée à 19h20

Le Maire,

Compte-rendu affiché et publié le

17 MARS 2021

Laurent JACQUES.

